



CONSEIL RÉGIONAL D'AQUITAINE SEANCE PLÉNIÈRE DU lundi 16 décembre 2013

Mise en œuvre des CADET sur les territoires du Bergeracois, d'Hagetmau et d'Oloron-Haut Béarn

Synthèse

Dans sa séance plénière du 24 juin 2013, le Conseil Régional d'Aquitaine a décidé de mettre en place une nouvelle approche pour soutenir le développement économique, la formation et l'accès à l'emploi dans les territoires en mutation confrontés à des enjeux de redéploiement économique, d'innovation et de diversification. Sur ces bassins d'emploi, présentant des handicaps d'ordre structurel (enclavement, démographie, diversification insuffisante, moindres qualifications...) ou ayant connu des accidents industriels destructeurs d'emplois, il a été décidé de mettre en place, à titre expérimental, des Contrats Aquitains de Développement de l'Emploi Territorial (CADET). Ceux-ci mobiliseront sur une durée maximale de 5 ans les dispositifs d'intervention de la Région Aquitaine dans le domaine du développement économique et de la formation au profit d'un projet porté par chaque territoire concerné.

Le présent rapport propose la mise en place des CADET des territoires suivants : Bergeracois, bassin d'emploi d'Hagetmau, Oloron-Haut Béarn, et de leurs plans pluriannuels d'actions.

La mise en œuvre simultanée des Contrats de Cohésion et de Développement Territorial et de l'approche des CADET réservés aux territoires en mutation économique s'effectuera dans une démarche complémentaire d'optimisation des politiques territoriales de la Région.

Incidence Financière Régionale

Les plans d'actions proposés dans le cadre des CADET seront mis en œuvre avec le concours financier de la Région Aquitaine selon les dispositifs en vigueur dans le domaine du développement économique et de la formation. Les opérations feront l'objet d'engagements financiers au fur et à mesure du dépôt des dossiers complets de demande de subvention et de leur instruction, sous réserve d'éligibilité aux règlements régionaux en vigueur et dans la limite des enveloppes budgétaires disponibles.

Autres Partenaires mobilisés

Les partenaires principaux de la Région sont l'Europe, l'Etat, les Départements de Dordogne, des Landes et des Pyrénées Atlantiques, les collectivités territoriales et les acteurs socio-économiques.



PROJET DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE

Séance Plénière du lundi 16 décembre 2013

N° délibération :

F - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DEVELOPPEMENT
TERRITORIAL ET SANTE

Réf. Interne : 66943

OBJET : Mise en œuvre des CADET sur les territoires du Bergeracois, d'Hagetmau et d'Oloron-Haut Béarn

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L4211-1, L4221-1 et suivants,
Vu la délibération n° 2013.1019.SP adoptée en séance plénière du 24 juin 2013 relative à la mise en œuvre d'un Contrat Aquitain de Développement de l'Emploi Territorial pour les territoires en mutation économique,
Vu la délibération n° 2012.2373.SP adoptée en séance plénière du 17 décembre 2012 relative au vote du Budget Primitif du Conseil régional d'Aquitaine pour l'année 2013,
Vu l'avis du Conseil Économique et Social Environnemental Régional,
Vu les Commissions 1, 2, 3, 5 et 6 réunies et consultées,

Dans un contexte de crise économique et financière qui frappe depuis plusieurs années la France et l'Europe, certains bassins d'emplois industriels présentent une vulnérabilité structurelle, ou due à des accidents industriels récents, qui les expose plus que d'autres. Ils connaissent en conséquence d'importantes pertes d'activités et d'emplois et un affaiblissement de la sphère productive.

Dans sa séance plénière du 24 juin 2013, le Conseil Régional d'Aquitaine a décidé de mettre en place une nouvelle approche auprès des territoires en mutation économique et de s'engager avec eux de manière contractuelle pour faciliter la mise en œuvre d'un plan d'actions pluriannuel en matière de développement économique, de formation et d'accès à l'emploi.

L'enjeu pour la Région Aquitaine est de mobiliser au sein d'un Contrat Aquitain pour le Développement de l'Emploi Territorial (CADET), de manière prioritaire et concentrée, l'ensemble de ses dispositifs d'intervention en matière de développement économique et de formation, et de coordonner l'action des différentes collectivités publiques au profit d'un projet global porté par les acteurs locaux.

L'objectif est de permettre aux territoires concernés d'élaborer une stratégie de redéploiement économique, d'innovation et de diversification ayant une incidence positive sur la situation de l'emploi local : cette stratégie est déclinée dans un plan pluriannuel d'actions.

Une approche nouvelle et mobilisatrice est nécessaire car il faut prendre en compte localement la complexité des facteurs du développement économique : activité et emploi, formation, multiplicité des acteurs publics (Région, Etat, Département, collectivités locales) et privés (entreprises, organismes professionnels et syndicaux, ...).

Conformément à la décision de l'assemblée régionale lors de sa séance plénière du 24 juin 2013, le 2^{ème} semestre a été mis à profit pour construire avec les territoires candidats (Bergeracois, bassin d'emploi d'Hagetmau, Oloron-Haut Béarn), un projet de plan pluriannuel d'actions d'une durée maximum de 5 ans.

La mobilisation de tous a été nécessaire : élus et services régionaux, collectivités locales, agences de développement (ADI pour la Région), ...

Chaque plan d'actions fera l'objet d'une déclinaison en actions qui seront instruites et présentées, pour leur financement par la Région, au cours des différentes réunions de la Commission Permanente en fonction des dispositifs en vigueur et des crédits budgétaires votés.

Chaque fin d'exercice budgétaire, il sera présenté à l'assemblée régionale un bilan annuel d'exécution des actions prévues dans le cadre de chaque CADET.

**Sur proposition de Monsieur le Président du Conseil Régional d'Aquitaine,
et après en avoir délibéré,**

Le CONSEIL REGIONAL décide :

- **d'ADOPTER** le présent rapport et les propositions pour chacun des CADET du Bergeracois, du bassin d'emploi d'Hagetmau et du territoire Oloron-Haut Béarn
- **d'AUTORISER** le Président du Conseil Régional à signer avec les collectivités responsables des CADET concernés, les documents contractuels correspondants.

Décision de l'assemblée plénière :

Le Président du Conseil Régional,

ALAIN ROUSSET

Contrat Aquitain de Développement de l'Emploi Territorial (CADET)

Bergeracois – Bassin d'emploi d'Hagetmau - Oloron –Haut Béarn

La Région Aquitaine est en responsabilité des politiques de développement économique et de formation qui visent à renforcer le tissu économique et social, favoriser la création et le développement d'activités productrices de richesses et d'emplois, soutenir les entreprises et les filières, anticiper et accompagner les mutations économiques par la formation des salariés.

Par délibération n° 2013.1019.SP en date 24 juin 2013, la Région a exprimé sa volonté de mobiliser pour ses territoires les plus fragiles, l'ensemble de ses moyens d'action avec les collectivités locales et les acteurs économiques et sociaux pour soutenir un redéploiement et une diversification de l'activité économique favorisant le développement de l'emploi local.

Depuis, pour les territoires du Bergeracois, du bassin d'emploi d'Hagetmau et d'Oloron Haut-Béarn, l'ensemble des collectivités ont répondu favorablement à cette volonté régionale. Une ingénierie dédiée a été mise en place dans chaque territoire et les premières phases d'un processus de travail collectif local visant à définir des plans d'actions stratégiques locaux se sont déroulées.

Rappel Synthétique des diagnostics territoriaux :

1 . TERRITOIRE DU BERGERACOIS :

Le pôle urbain de Bergerac constitue une centralité de l'espace Sud Dordogne – Est Gironde. Il traverse des difficultés importantes. Son développement économique et son équilibre démographique sont remis en question par l'essoufflement de son potentiel industriel et par un vieillissement accentué de sa population qui expose le territoire à des phénomènes de chômage, de précarité et de dépendance économique.

En effet, le Bergeracois, historiquement le 1^{er} bassin industriel de la Dordogne, subit les conséquences des restructurations des industries de la défense nationale. Ses trois principales filières industrielles, la chimie, la métallurgie (notamment la chaudronnerie industrielle) et la filière bois (en particulier le bois-construction), non épargnées par la crise, ne concentrent qu'un petit nombre d'entreprises.

L'emploi salarié a reculé de 0,9% par an sur le pays du Grand Bergeracois entre 2008 et 2011.

D'importantes suppressions d'emplois ont eu lieu à la SNPE, passée de 5 000 salariés en 2000 à 275 aujourd'hui sur le site de Bergerac. Parallèlement, la fermeture programmée en 2014, dans le cadre de la RGPP, de l'Etablissement spécialisé du Commissariat de l'armée de terre (ESCAT), s'est déjà traduite par la réduction de ses effectifs de 122 en 2009 à 50 seulement aujourd'hui. Chargé du stockage et de la distribution des vêtements des personnels militaires, ce site doit être reconverti dans le cadre d'un Plan Local de Revitalisation (PLR) piloté par l'Etat et accompagné par les collectivités locales, avec un objectif de création de 250 emplois.

Le Bergeracois connaît une moindre qualification de sa population active ainsi qu'une moindre représentation des cadres et une part élevée des ouvriers. La structure par âge de sa population marque une forte proportion de retraités.

Plus généralement, la population bergeracoise est plus faiblement formée que la moyenne aquitaine. Le niveau de qualification, en particulier chez les jeunes, est particulièrement préoccupant en étant plus bas que dans les territoires de référence (29% n'ont aucun diplôme qualifiant).

Le revenu fiscal par unité de consommation (UC) est inférieur aux territoires de même classe. Il y a une part importante d'allocataires dont les revenus sont très dépendants des prestations sociales.

Le temps partiel est très présent dans les services et le commerce, ce qui peut donner un indice sur le nombre de travailleurs pauvres.

Il convient de noter néanmoins :

- Tout en étant modeste, une arrivée de jeunes ménages (au-delà de 25 ans) plus nombreux que les départs qui relèvent certainement d'une économie présente attractive.
- La présence d'une unité de recherche (Impérial tabbacco).
- Des potentialités dans le registre du tourisme pouvant représenter un atout de développement.
- La présence d'un aéroport secondaire.

2 . TERRITOIRE DU BASSIN D'EMPLOI D'HAGETMAU :

Le territoire du bassin d'Hagetmau se situe à l'épicentre des agglomérations de Mont-de-Marsan, Dax et Pau. Ce territoire rural s'inscrit au cœur de l'architecture polycentrique du Pays. Il compte deux pôles d'emploi (Hagetmau et St Sever de même taille)

Le bassin d'Hagetmau a longtemps été caractérisé par sa spécialisation dans l'industrie de l'ameublement, du siège en particulier et, dans une moindre mesure, dans les IAA.

Il a été fortement impacté par la concurrence internationale et de nombreux emplois ont été supprimés en quelques années dans l'industrie du siège.

Après la fermeture du Meuble Chalossais en 2009, les liquidations judiciaires de Capdevielle et de Lonné se sont traduites par la perte de près de 2000 emplois en 2009 et 2010. Alors qu'elle a employé jusqu'à 3 000 personnes dans les années 1990, l'industrie chaisière en emploie aujourd'hui moins de 1 300.

Plus de 60 000 m² de locaux industriels se sont ainsi trouvés vacants, qu'il s'agit de reconverter, dans le cadre d'une mission de prospection exogène d'abord, concrétisée par l'implantation de deux entreprises dans le domaine de l'ameublement à Hagetmau et à Saint-Sever. Cette offre maintenant bien souvent en décalage avec les besoins actuels nécessite une réflexion approfondie pour être transformée en atouts du territoire.

Une étude de revitalisation du bassin d'emploi a ensuite été réalisée et une mission d'animation locale montée en 2012 pour favoriser la création d'emplois par la création et la diversification d'activités.

L'emploi salarié a reculé de 2,3% par an sur le pays Adour Chalosse Tursan entre 2008 et 2011.

Parmi les atouts du territoire il faut noter :

- sa ressource en main-d'œuvre relativement formée (la population de moins de 40 ans ne disposant d'aucun diplôme qualifiant est moindre qu'en Aquitaine). Il compte aussi une population plus jeune que dans les territoires ruraux (30% ont moins de 30 ans)
- des échanges importants en termes d'activités et de main d'œuvre avec les territoires voisins (Dax-Mont-de-Marsan) et un enclavement limité dû à la proximité de grands axes de communication (autoroutier, ferroviaire).

3 . TERRITOIRE D'OLORON - HAUT BEARN :

De par sa situation adossée au massif pyrénéen, le bassin d'emplois d'Oloron-Haut Béarn est dans une situation d'enclavement qui sans être rédhibitoire ne favorise pas naturellement son développement en rallongeant le temps d'accès aux équipements.

L'économie plurisectorielle est la plus industrielle de la région (20 % de l'emploi). Le quart de l'emploi salarié privé travaille dans les 10 plus grands établissements. Ses principales activités industrielles sont l'aéronautique, les IAA, la transformation des métaux et la santé.

L'emploi salarié a reculé de 2,4% par an sur le pays d'Oloron-Haut Béarn entre 2008 et 2011. Néanmoins son taux de chômage est faible (7,8% à la fin de 2011) mais le revenu médian des habitants est inférieur de 7.5% à celui des Pyrénées Atlantiques et de 5.7% à celui de l'Aquitaine.

Son degré de spécialisation et de concentration est porteur de risques en cas de retournement conjoncturel, d'autant que le tissu productif se renouvelle peu (faible nombre de créations d'entreprises). Il est exposé à la concurrence mondiale et dépend d'un petit nombre de structures et de stratégies extrarégionales.

En 2010, la Région et l'agence Adi ont lancé une « mission industrie Haut-Béarn » afin d'identifier les enjeux du territoire: pérenniser son tissu productif, le diversifier et favoriser son renouvellement. Si le rebond de l'aéronautique et le nouvel élan de l'agroalimentaire (Lindt et sa nouvelle unité de production) ont rendu la situation moins préoccupante aujourd'hui, celle-ci pourrait néanmoins être menacée à court terme, notamment en cas d'accident industriel.

Messier-Dowty (800 salariés), Lindt (600 permanents), PCC France (340), Micro mécanique pyrénéenne (120), Sintertech (110) et Toyal (115) sont ses principaux employeurs industriels.

Partenariat et ingénierie mobilisés :

Sur les trois territoires concernés et à l'issue des orientations régionales adoptées en juin 2013, un partenariat s'est réaffirmé ou mis en place en vue de la conclusion avec la Région d'un Contrat Aquitain de Développement de l'Emploi Territorial (CADET).

Les Conseil généraux de Dordogne, des Landes, et des Pyrénées-Atlantiques ont souhaité participer activement aux travaux.

Chaque coordonnateur local a mobilisé une ingénierie adéquate sous la forme d'un chargé de mission dont le profil de compétence est adapté à la mission. Il est dédié à la démarche d'animation

et de coordination générale du CADET. Son rôle est de contribuer à la formalisation et à l'adaptation d'un plan d'actions stratégique local, de centraliser l'information, d'organiser la mise en œuvre des actions, d'assurer le lien entre les partenaires opérationnels ou financeurs.

Par ailleurs l'agence régionale « Aquitaine Développement Innovation » (ADI) est régulièrement présente par l'intermédiaire de ses chargés de missions thématiques ou territoriaux aux travaux engagés. Elle joue un rôle d'appui auprès du chargé de mission local CADET et du comité de pilotage. Elle permet aussi de favoriser la mise en relation entre acteurs économiques locaux et filières.

Les coordonnateurs/collectivités contractantes :

Oloron-Haut Béarn : Communauté de communes du Piémont Oloronais – chargé de mission affecté

Collectivités associées : Communauté de communes Vallée d'Aspe, Communauté de communes Vallée d'Ossau, Communauté de communes Vallée de Barétous, Communauté de communes Vallée de Josbaig.

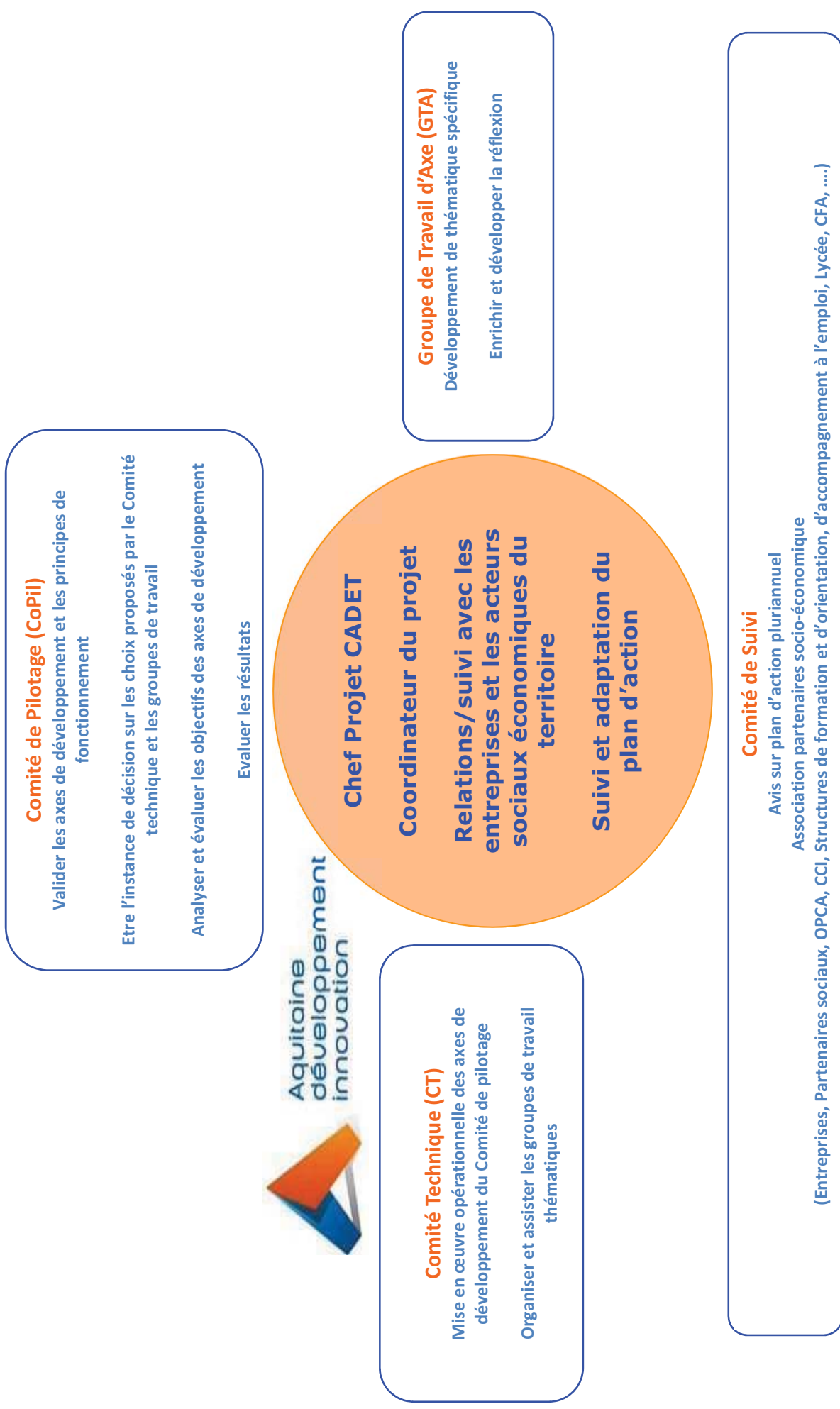
Hagetmau : GIP Pays Adour-Chalosse-Tursan – chargé de mission affecté

Collectivités associées : Communauté de communes d'Hagetmau Communes Unies, Communauté de communes du Cap de Gascogne, Communauté de communes des coteaux et vallées des Luys, Communauté de communes du Tursan, Communauté de communes du canton de Mugron.

Bergeracois : Communauté d'agglomération du bergeracois – Chargé de mission développement économique recruté par la communauté d'Agglomération (Hors financement région) – affectation partielle - ingénierie industrielle spécifique en cours de montage.

La mobilisation des entreprises et des partenaires socio-économiques ainsi que des services de l'Etat au travers de ses dispositifs de droit commun s'effectue dans le cadre des Comités de suivi ou des groupes de travail d'axes spécifiques.

Organisation générale – CADET



Comité de Pilotage (CoPil)

Valider les axes de développement et les principes de fonctionnement

Etre l'instance de décision sur les choix proposés par le Comité technique et les groupes de travail

Analyser et évaluer les objectifs des axes de développement

Evaluer les résultats



Chef Projet CADET

Coordinateur du projet

Relations/suivi avec les entreprises et les acteurs sociaux économiques du territoire

Suivi et adaptation du plan d'action

Groupe de Travail d'Axe (GTA)

Développement de thématique spécifique

Enrichir et développer la réflexion

Comité Technique (CT)

Mise en œuvre opérationnelle des axes de développement du Comité de pilotage

Organiser et assister les groupes de travail thématiques

Comité de Suivi

Avis sur plan d'action pluriannuel

Association partenaires socio-économique

(Entreprises, Partenaires sociaux, OPCA, CCI, Structures de formation et d'orientation, d'accompagnement à l'emploi, Lycée, CFA,)

Plan d'actions stratégiques

Au stade présent d'élaboration de chacun des plans d'action des 3 territoires concernés, les axes d'interventions majeurs suivants se dégagent :

AXE 1 - ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

Il s'agit de renforcer le potentiel d'innovation et de croissance des entreprises, de les aider à renforcer leur compétitivité.

Cet axe d'intervention s'adresse aux entreprises à potentiel de développement mais aussi à celles qui connaissent des difficultés.

La démarche consiste dans un premier temps à rencontrer les entreprises pour définir concrètement avec elles les conditions d'un appui individualisé sur la base de leurs projets.

Parmi les éléments de diagnostic, ceux relatifs à l'innovation, au développement à l'export et à la gestion de leurs ressources humaines feront l'objet d'analyses spécifiques.

Ultérieurement, un appui en fonction des besoins et des situations pourra être apporté à la définition de stratégies de développement ou de diversification, à la mise en relation avec l'écosystème régional (pôle de compétitivité, cluster, laboratoires de recherche...) et à la mise en œuvre d'une démarche spécifique de formation des salariés.

L'accompagnement individualisé doit permettre également de renforcer l'accès aux financements publics des entreprises pour leurs projets.

Spécificités Bergerac

Diagnostic et rencontres portant sur un spectre large d'entreprises (50 pré-diagnostic et 50 diagnostics approfondis) au regard du tissu économique local (nombre important de petites entreprises) et en anticipation de la prochaine fermeture du centre de l'ESCAT.

Spécificité Hagetmau

Accompagner des entreprises dans la prise en compte du Design ameublement comme vecteur d'attractivité et de différenciation par rapport à la concurrence dite « à bas coût ».

Spécificité Oloron

Attention portée aux grands opérateurs industriels locaux mais aussi aux TPE travaillant en sous-traitance et pour lesquelles une diversification d'activités pourrait être développée.

Indicateurs de suivi : Nombre de projets d'entreprises accompagnés, évolution de l'emploi au sein de ces entreprises.

AXE 2 – STIMULER LA CREATION D'ENTREPRISES - ENTREPRENEURIAT - TRANSMISSION

Il s'agit de porter une attention soutenue aux porteurs de projets de création ou de reprise d'entreprise.

Ces actions peuvent se décliner suivant plusieurs orientations :

- sensibilisation à l'entrepreneuriat dès la formation initiale (lien avec l'orientation dans les collèges et les lycées)
- actions de promotions, d'information,
- optimisation du parcours du créateur et accompagnement
- mise en relation étroite avec le tissu entrepreneurial local (tutorat, réseau)

A partir d'un repérage fin des projets innovants ayant un impact potentiellement positif sur l'économie et l'emploi du territoire, les porteurs de projet pourront être accompagnés dans leur recherche de financements publics et dans la mise en relation avec les partenaires susceptibles de contribuer au démarrage de l'activité.

La création d'entreprises relevant du cadre de l'Economie Sociale et Solidaire est une dimension importante au regard des possibilités qu'elle offre aux salariés en reprise d'activité mais aussi par son caractère générant souvent des emplois de proximité.

Le constat est fait aussi que dans tous les territoires, le besoin de structurer un écosystème local propice à la cession/reprise d'entreprises « pérennes » est nécessaire. Il s'agit d'abord de développer une connaissance par la mise en place d'une « cartographie » des entreprises dont le dirigeant est proche de la retraite pour engager des démarches suivies et proactives d'accompagnement. Ces actions d'accompagnement (collectives et/ou individuelles) pourront être orientées sur des cibles spécifiques (métier, taille,...). Elles pourront prendre la forme d'actions d'information, de formation, de mise en relation et d'accompagnement.

Spécificités Bergerac

Volonté de faire émerger de nouvelles filières à partir des opportunités foncières et d'infrastructures ainsi que des ressources en compétences présentes (Chimie verte, Industrie de recyclage et de valorisation des déchets, gestion des risques (Site SNPE).

Réflexion sur la restructuration de l'offre de solutions d'accueil, couveuses, pépinières et hôtels d'entreprises.

Volet spécifique relatif au tourisme en Bergeracois .

Spécificité Hagetmau

Soutenir le développement de projets collaboratifs afin de renforcer le tissu local d'entreprises (mutualisation de moyens, de ressources, de services...). Favoriser l'émergence d'entreprises nouvelles en accompagnant les projets structurants et novateurs pour le territoire.

Spécificité Oloron

Un peu en dessous de la moyenne régionale pour le rythme de création d'entreprises, le territoire d'Oloron Haut-Béarn est également concerné par la question stratégique de la transmission compte-tenu des caractéristiques démographiques.

Indicateurs de suivi : Mise en place d'une base de données transmission/reprise, nombre de structures accompagnées en création et transmission, plan d'action territorial en matière d'orientation et de découverte des métiers.

AXE 3 - ACCUEIL DES ACTIVITES ECONOMIQUES

Les territoires font le constat de la nécessité de développer et de renforcer la cohérence de l'offre locale en matière d'immobilier et de foncier d'entreprise notamment en présence de friches industrielles importantes.

Une analyse partagée entre les EPCI concernés est proposée. Elle s'attachera à vérifier le positionnement des projets en adéquation aux besoins, les disponibilités, les services et animations attachés aux zones d'activités économiques (services mutualisés, spécialisation,...).

La démarche doit consister à vérifier l'adéquation de l'offre et de la demande dans une logique prospective, à mettre en place une stratégie d'accueil des entreprises et à parvenir à la définition d'un schéma territorial.

Une analyse sur les besoins en matière de couveuses et pépinières d'entreprises, espace de co-working, est à intégrer à la réflexion notamment par une étude des services rendus et de l'inscription de ces structures dans les réseaux régionaux existants.

Par ailleurs, peuvent être incluses dans ce chapitre les actions de « marketing territorial » coordonnées afin de renforcer les arguments et les messages à destinations des entrepreneurs tant en interne au territoire qu'à destination de l'externe (développement exogène).

Spécificités Bergerac

Valorisation des zones d'activités anciennes et développement des services mutualisés et multifonctionnels. Définition d'un plan marketing territorial.

Spécificité Hagetmau

Démarrage d'une démarche de connaissance de l'offre, du besoin, pour la définition d'une stratégie collective en matière d'offre foncière et d'immobilier d'entreprise

Spécificité Oloron

Reprise de la démarche (actualisation) initiée dans le cadre de la mission Haut-Béarn (plan schéma d'accueil, offre de service, plan marketing territorial,...)

Indicateurs de suivi : Réalisation d'une stratégie collective de l'offre et de services aux entreprises, données relatives au suivi de l'occupation des zones.

AXE 4 – ORIENTATION-FORMATION-EMPLOI

La mobilisation des acteurs socio-économiques et des collectivités est de nature à permettre une mise en œuvre plus efficiente des politiques régionales en matière d'orientation et de formation pour répondre aux besoins de compétences attendues par les entreprises et renforcer l'employabilité des demandeurs d'emploi du territoire. Dans ce cadre, le territoire agit comme un facilitateur de mise en œuvre de dispositifs régionaux qui est d'autant plus nécessaire que le public est éloigné de l'emploi.

Les outils privilégiés consistent à mettre en place ou développer :

- Les actions d'information et d'orientation dans une approche « métiers » Les espaces métiers aquitains (Aquitaine Cap Métiers) ont vocation à être développés en lien avec les structures locales d'accompagnement et de formation (maisons de l'emploi, missions locales, établissements de formation initiale,...) et les entreprises.
- Les démarches de GPEC territoriale pour anticiper et adapter les réponses apportées.
- Les démarches « nouvelles chances par l'orientation et l'alternance » qui demandent un partenariat étroit avec les acteurs socio-économiques.
- Le dispositif spécifique « **cap nouvelles chances – chantiers formation qualifiants** ». Le besoin d'accompagnement des actions de formation dans les dimensions d'information, d'action sociale, de besoins connexes (mobilité, hébergement temporaire...), de relation avec le tissu économique local est important pour une sécurisation des parcours des bénéficiaires.

Spécificités Bergerac

Mise en œuvre démarche « nouvelles chances par l'orientation et l'alternance », déploiement « espace métiers »

Mise en œuvre plan d'actions GPEC territoriale en poursuivant l'action expérimentale d'Accompagnement et Valorisation des Emplois et Compétences (AVEC) conduite depuis 2012 avec la CGPME vis-à-vis des TPE et PME du territoire.

Démarche spécifique vis-à-vis de l'emploi saisonnier (sécurisation des actifs, multi compétence.) Anticiper les besoins dans le secteur des métiers du sanitaire et social.

Spécificité Hagetmau

Déployer les démarches « nouvelles chances par l'orientation et l'alternance ». Contribuer à modifier l'image des métiers de l'agro-alimentaire pour faciliter les recrutements. Développement de l'accompagnement pour publics éloignés de l'emploi (chantiers formation,...)

Finalisation plan d'actions GPEC territoriale engagée.

Spécificité Oloron

Anticipation par les acteurs du territoire des besoins futurs en matière de personnel dans les métiers du sanitaire et du social et vis à vis des employeurs importants en matière de construction aéronautique, d'agro-alimentaire, et de transformation des métaux. Poursuite de la démarche expérimentale « nouvelles chances par l'orientation et l'alternance » et de la mise en œuvre du plan d'actions GPEC Territoriale.

Indicateurs de suivi : Nombre de personnes accompagnées et ayant trouvé une solution en terme d'emploi / formation. Actions engagées dans le cadre des GPEC territoriales.

AXE 5 – THEMATIQUES TRANSVERSES ET PROSPECTIVES

Le CADET doit également permettre d'initier des réflexions prospectives sur des thématiques transverses qui sont de nature à impacter le développement de l'économie et de l'emploi du territoire sur le moyen et plus long terme.

Spécificités Bergerac

Tirer parti du potentiel économique de l'aéroport Bergerac Dordogne-Périgord en direction des entreprises pouvant souhaiter bénéficier d'une infrastructure de cette nature.

Recherche de développement autour des filières de valorisation des déchets et du recyclage.

Renforcement des structures présentes en matière de filière végétale et « chimie verte » (Institut du Tabac, CITFL, Dumas, Berkem)

Spécificité Hagetmau

Développement circuits courts alimentaires, production d'énergie renouvelable à partir des ressources agricoles et forestières. Mise en place d'un soutien local à l'ESS et à la professionnalisation des acteurs.

Spécificité Oloron

Agro-alimentaire, détection d'opportunités d'innovations (technologiques et commerciales), évaluation prospective de la filière touristique locale, territoire à énergie positive, micro filière locale bois.

CONTRAT AQUITAIN DE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI TERRITORIAL

Projet plan d'actions

TERRITOIRE du BERGERACOIS
Département de la Dordogne

Communauté d'Agglomération Bergeracois



AXE 1 - Accompagnement des entreprises industrielles du territoire

Les entreprises industrielles du territoire représentent une part significative de l'emploi. Leur présence et le nombre de salariés qu'elles emploient sont toutefois en baisse car elles peinent à se développer ou à poursuivre leurs activités.

Ce constat, en toile de fond du Plan Local de Redynamisation signé le 4 mai 2012, a conduit à prévoir un volet dédié à l'animation et au soutien du tissu entrepreneurial local.

Par ailleurs, le territoire du Bergeracois accueille des entreprises performantes et reconnues pour leur potentiel d'innovation. Il s'agit de les conforter et de faciliter leur intégration aux écosystème régionaux.



AXE 1 - Accompagnement des entreprises industrielles du territoire

Fiche action 1.1

Renforcer le potentiel d'Innovation et de croissance des entreprises industrielles du territoire

Objectifs de l'action

Contribuer à soutenir et accélérer le développement des entreprises du territoire.
Favoriser le maintien et la création d'emplois par la mise en place d'accompagnements individuels et d'actions collectives organisées par filières

Détail de l'action

Phase 1. Diagnostics stratégiques auprès d'une centaine d'entreprises du territoire
(50 pré diagnostics et 50 diagnostics approfondis)

Phase 2 . Accompagnement au plus près des projets de manière collective ou individuelle,

Bénéficiaires

· Entreprises de plus de 5 salariés

Pilotage

· CCI

· CRA - Comité de pilotage CAB/CRA/CG/CCI - Aquitaine Développement Innovation

Partenaires potentiels identifiés

· Consultants pour phase 2

Financement

· Action financée phase 1 dans le cadre du PLR (Conseil régional d'Aquitaine, CAB)

Evaluation

· Nombre d'entreprises accompagnées

· Nb de plans d'actions mis en œuvre

Démarré trimestre 4 -2013 ,

fin prévue phase diagnostic : mi 2014

Délai de mise en œuvre/calendrier



AXE 1 - Accompagnement des entreprises industrielles du territoire

Fiche action 1.2

Renforcer le potentiel d'innovation et de croissance des entreprises industrielles du territoire

Objectifs de l'action

Accélérer l'innovation en lien avec les pôles de compétitivité et clusters pour les entreprises reconnues pour leur potentiel d'innovation et afin développer des synergies d'innovation collectives .

Détail de l'action

Rattacher les acteurs significatifs et porteurs de développement aux écosystèmes régionaux (Pôle de compétitivité, grappe d'entreprise) et faciliter le développement de projets d'innovation collaboratifs.

1. Repérage d'entreprises potentiellement concernées
2. Organisation de rencontres individuelles et collectives visant à déterminer d'éventuels besoins
3. Accompagnement des entreprises suivant leurs besoins (sensibilisation, analyse des problématiques, définition de projet d'appui technique, mise en œuvre d'actions, formations)

Bénéficiaires

- Entreprises industrielles et artisanales à fort potentiel d'innovation

Pilotage

- CAB
- comité de pilotage CAB/CRA/CG/CCI

Partenaires potentiels identifiés

- Aquitaine Développement Innovation
- CRA - Clusters et pôle de compétitivité

Financement

- CAB – animation - en lien avec les partenaires par filière

Evaluation

Groupes de travail collaboratifs créés – partenariat de projet réalisé

Délai de mise en œuvre/calendrier

Début de mise en œuvre courant 2014 - action en continu

AXE 2 – Promouvoir l’entrepreneuriat

Le nombre de créations d’entreprises sur le territoire est en diminution depuis plusieurs années et bien inférieur au nombre de disparitions. Le parcours des créateurs d’entreprise n’est pas bien identifié sur le territoire.

En soutenant l’entrepreneuriat, la Communauté d’Agglomération Bergeracoise souhaite favoriser la création ou la reprise d’entreprises et soutenir le développement de projets de collaboration entre différentes structures du territoire.

AXE 2 – Promouvoir l’entrepreneuriat	
Accompagner la transmission des entreprises	
Fiche action 2.1	
Objectifs de l’action et résultats attendus	Assurer le maintien du tissu d’entreprises dont le dirigeant est proche de la retraite > Structurer un écosystème local propice à la reprise/cession d’entreprises« pérennes», en matière d’information, de formation et d’accompagnement
Détail de l’action	<ol style="list-style-type: none"> 1. Etablissement d’une cartographie des entreprises dont la transmission peut-être envisagée 2. Information individuelle des chefs d’entreprises 3. Favoriser la mise en relation cédant/repreneur 4. Proposition d’accompagnement spécialisé : étude de la viabilité du projet et accompagnement dans la formalisation du partenariat, formation dirigeant
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> · Toutes entreprises en situation de transmission dans le cas de départ retraite
Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> · CAB · Comité de pilotage CAB/CRA/CG
Partenaires potentiels identifiés	<ul style="list-style-type: none"> · Consultants · CCI, CMA, CG 24, CGPME, CRA
Collaborations	<ul style="list-style-type: none"> · Aquitaine Développement Innovation
Financement	Animation CAB, dispositifs existants d’accompagnement (CRA, Etat, CG, CAB)
Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> · Constitution base de donnée · Nombre de rencontres organisées · Nombre de projets accompagnés
Délai de mise en œuvre/calendrier	Base de données et cartographie 1er semestre 2014 Animation, suivi, accompagnement, des projets en continu

AXE 2 – Promouvoir l’entrepreneuriat	
Stimuler la création des entreprises	
Fiche action 2.2	
Objectifs de l’action et résultats attendus	Renforcer la coordination des structures locales et externe s accompagnatrices de la création Permettre de mieux identifier sur le territoire le parcours des créateurs d’entreprise.
Détail de l’action	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en commun régulière des prospects suivis 2. Promotion de l’ensemble du programme à destination des entreprises 3. Création d’un portail, newsletter, agenda reprenant l’ensemble des propositions des partenaires et les implantations/services mobilisables (pépinière, hôtel d’entreprise, co-working - cf axe accueil des entreprises.)
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> · Entreprises innovantes, · Entreprises à potentiel de création d’emploi, · Entreprises créées par demandeurs d’emploi. · CAB · Comité de pilotage CAB/CRA/CG · CCI, CMA, CMA, BGE, Initiative Périgord, CRA
Pilotage	
Partenaires potentiels identifiés	
Collaborations	<ul style="list-style-type: none"> · Aquitaine Développement Innovation
Financement	Animation CAB, dispositifs dédiés
Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> · Nombre de rencontres organisées · Nombre de création accompagnées et emplois afférents
Délai de mise en oeuvre/calendrier	Mise en oeuvre début 2014 , Portail semestre 2- 2014 Animation, suivi, accompagnement, des projets en continu

AXE 2 – Promouvoir l’entrepreneuriat	
Faire émerger de nouvelles activités dans des filières nouvelles.	
Fiche action 2.3	
Objectifs de l’action et résultats attendus	Très marqué par quelques filières-phares (agro-alimentaire et métallurgie notamment) le territoire possède des ressources locales pouvant permettre d’envisager le développement nouvelles filières :
Détail de l’action	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation des déchets, <ul style="list-style-type: none"> Choix d’un site de regroupement d’activités - Fédération des entreprises du territoire et recherche activités complémentaires - Création / Communication (en lien avec l’artisanat d’art, les artistes du territoire) - Poursuite et amplification des actions conduites dans le cadre du pays - Filière végétale <ul style="list-style-type: none"> Réactiver les études relatives à l’innovation dans le domaine du végétal (Institut du Tabac, CITFL, Dumas, Berkem,...) - Filière économique sénior « Bien vieillir »
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> · Ecosystème local par filière
Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> · CAB · Comité de pilotage CRA/CAB/CG
Partenaires potentiels identifiés	<ul style="list-style-type: none"> · CCI, CMA, CG 24, CRA, CMA, BGE, Initiative Périgord
Collaborations	<ul style="list-style-type: none"> · Aquitaine Développement Innovation
Financement	Animation CAB, partenariat d’études avec entreprises
Evaluation	Entreprises créées dans filières et emplois afférents
Délai de mise en œuvre/calendrier	2014, repérage des acteurs. Diagnostic par filière.

AXE 2 – Promouvoir l’entrepreneuriat	
Soutenir le développement de l’économie sociale et solidaire	
Fiche action 2.4	
Objectifs de l’action et résultats attendus	<p>L’ESS est une composante importante pour la création d’activités et d’emplois répondant à des besoins de service et d’utilité sociale du territoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribuer au développement de l’offre d’emploi local - Conforter l’offre de formation pro pour les publics éloignés (IAE) - Création d’activités, mutualisation et professionnalisation des acteurs.
Détail de l’action	<ul style="list-style-type: none"> . Appui à la création de Scop (activité nouvelle ou reprise) . Soutien à la mise en place d’une ressourcerie-recyclerie . Soutien à la mise en place d’une plate-forme mobilité . Etude de faisabilité pour la création d’une entreprise d’insertion (restauration collective) . Développement d’une offre en matière de circuits courts . Réflexion à la mise en place d’une structure d’animation et d’appui aux projets ESS <p>Entreprises ESS, porteurs de projet.</p>
Bénéficiaires	
Pilotage	<p>CAB animation et suivi Comité de pilotage CAB/CRA/CG</p>
Partenaires potentiels identifiés	<p>Association Apreva, Aide 24, Aspatt, GIFAAM, SMBDG Question de culture, Saveurs du bois du roc ...</p>
Collaborations et financement	<p>Etat, Garie, Aquitaine Active, Fondations, CRA Mobilisation des dispositifs Etat et Région, CG, CAB</p>
Evaluation	<p>Nombre de structures créées Nombre de structures ayant bénéficié d’un appui</p>
Délai de mise en œuvre/calendrier	2014



AXE 3 - Accueil des activités économiques

Au regard de la situation de certaines zones d'activités et afin de valoriser plus encore le foncier / immobilier d'entreprise la CAB souhaite procéder à des actions de mise en cohérence de l'ensemble des zones du territoire et des services aux entreprises associés. Cette réflexion intégrera le site de la SNPE.

Par ailleurs le territoire de la CAB avec l'aéroport de Bergerac-Dordogne-Périgord, dispose d'un équipement d'infrastructure majeur dont il conviendrait d'explorer les potentialités de développement.

AXE 3 – Accueil des activités économiques	
Requalifier et valoriser les zones d'activités	
Fiche action 3.1	
Objectifs de l'action et résultats attendus	Renforcer la cohérence et l'attractivité des différentes zones du territoire. Mettre à niveau un certain nombre de sites vieillissants. Répondre aux critères qualitatifs environnementaux actuels et aux attentes des entreprises.
Détail de l'action	<ol style="list-style-type: none"> 1 Audit qualitatif des ZA (positionnement, disponibilité foncières et immobilière, services, animation/marketing) 2 définition des services à restructurer ou créer. (intégrer la problématique des espaces liés à l'accueil et l'émulation pour les jeunes entreprises Co-working, couveuses, pépinières, hôtels d'entreprises) 3 Travaux de mise à niveau sur les points à consolider et implantation de services repérés comme nécessaires.
Bénéficiaires	Usagers présents et futurs des ZA
Pilotage	CAB animation, audit, travaux - affectation d'un « animateur de zones » Comité de pilotage CAB/CRA/CG
Partenaires potentiels identifiés	Clubs entreprises, Périgord Développement, usagers des ZA.
Financement	CAB et collectivités
Evaluation	Rapport d'audit Nature et montant des travaux engagés
Délai de mise en œuvre/calendrier	2014

AXE 3 – Accueil des activités économiques	
Mobiliser le potentiel économique de l'aéroport Bergerac Dordogne-Périgord	
Fiche action 3.2	
Objectifs de l'action et résultats attendus	L'aéroport de Bergerac génère un flux d'activité important avec 300.000 passagers / an. Il dispose d'une piste en dur de 2200 m et n'est pas saturé en termes de flux aériens.
Détail de l'action	<ol style="list-style-type: none"> 1 Exploitation du potentiel d'accès à la piste pour accueillir des activités économiques reliées à l'activité aéroportuaire ou aéronautique par prospection exogène d'activités intéressées par la disponibilité de l'aéroport (maintenance, formation, réparation....) 2 Repérage et accueil spécifique des passagers professionnels et développement de services à leur attention 3 Exploration du potentiel de développement d'une zone d'activités à l'aéroport.
Bénéficiaires	Entreprises
Pilotage	CAB animation, audit, travaux Comité de pilotage CAB/CRA/CG
Partenaires potentiels identifiés	CCI, Aérocampus
Financement	CAB et collectivités
Evaluation	Rapport étude de faisabilité Nature et montant des travaux engagés Entreprises et services installés à terme
Délai de mise en œuvre/calendrier	2014



AXE 4 – Développer le potentiel économique touristique

Le Bergeracois possède une identité touristique qu'il convient d'affirmer au regard d'un positionnement insuffisant, de la concurrence des territoires voisins et d'une capacité d'hébergement à moderniser et compléter.

Les potentialités de développement offertes peuvent générer un volume d'emplois directs ou induits non négligeable.

AXE 4 – Accroître le potentiel économique en matière de tourisme	
Fiche action 4	
Objectifs de l'action et résultats attendus	<p>Le Bergeracois possède une identité touristique forte de par ses vins et son patrimoine. Il est néanmoins marqué par une forte concurrence des territoires voisins, un manque d'équipement/hébergement et de positionnement distinctif.</p> <p>Mettre à niveau les hébergements, développer une réelle « destination vignoble », animer le territoire touristique avec « l'internet mobile »</p>
Détail de l'action	<ol style="list-style-type: none"> 1. Offre hôtelière <ul style="list-style-type: none"> - Audit de l'offre (positionnement, nature, accès numérique) - Accompagner la mise œuvre d'un plan de modernisation /création dont haut de gamme 2. « Destination vignoble » <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les accueils pour les œunotouristes /qualifier l'accueil, - construire un programme événementiel et une communication numérique. 3. Bergerac « territoire touristique numérique » <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic des point d'accès internet mobile du territoire - Développement technologie QR-code et réalité augmentée <p>Acteurs économiques du tourisme du territoire</p>
Bénéficiaires	
Pilotage	<p>CAB, Office du Tourisme, Professionnels et leurs représentants. Comité de pilotage CAB/CRA/CG</p>
Partenaires complémentaires	<p>Communes et intercommunalités, socio-professionnels Département et Région CCI et Chambre d'agriculture</p>
Financement	<p>Mobilisation coordonnée des dispositifs d'aide spécifiques</p>
Evaluation	<p>Projets engagés Nature et montant des travaux engagés en matière d'hôtellerie / emplois induits</p>
Délai de mise en œuvre/calendrier	<p>2014</p>

AXE 5 – Orienter et former pour l'emploi

Le Bergeracois connaît un taux de chômage supérieur à la moyenne aquitaine. De nombreuses personnes sont aujourd'hui en situation de précarité et des actifs peuvent se retrouver en situation de fragilité dans un contexte économique difficile.

Le repérage des métiers stratégiques ou sensibles, l'anticipation et l'adaptation des compétences, la sécurisation des parcours professionnels, sont des éléments indispensables au maintien de la compétitivité des entreprises, du dynamisme du territoire et au développement des compétences des actifs.

Le développement des démarches de GPEC territoriale, d'orientation, et de sécurisation des parcours est essentielle pour répondre aux situations de mutation économique que connaît le territoire.

AXE 5 – Orienter et former pour l'emploi

Fiche action 5

Objectifs de l'action et résultats attendus	<p>Poursuivre la mobilisation des outils de GPEC territoriale - Sécurisation des parcours professionnels</p> <p>Accompagnements des entreprises RH</p> <p>Développement des démarches d'information et d'orientation – Dispositifs nouvelles chances</p> <p>– Valorisation des métiers porteurs sur le territoire .</p>
Détail de l'action	<ul style="list-style-type: none"> > Implanter « Espace métiers » Aquitaine Cap Métier s- mobilisation des partenaires > Prolonger les démarches préparés dans le cadre de la démarche GPEC « Favoriser la sécurisation des parcours professionnels des actifs vulnérables dans les PME de l'agglomération de Bergerac » - Action de la plate-forme AVEC – appui aux PME-TPE > Identifier et programmer les projets de chantier formation-qualification, ou toute autre opération éligible aux dispositifs de la politique Nouvelle Chance.
Bénéficiaires	Publics demandeurs d'emploi, entreprises.
Pilotage	<p>Comité de pilotage CAB/CRA/CG</p> <ul style="list-style-type: none"> · Groupe de travail Emploi - CRA
Partenaires potentiels identifiés	<ul style="list-style-type: none"> · Aquitaine Cap Métiers, chambres consulaires, mission locale, OPCA, Pôle emploi, Etablissement de formation initiale, centre de formation, partenaires sociaux. <p>CRA,CG, ETAT</p>
Financement	Dispositifs CRA, Etat, CG, OPCA
Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> · Indicateurs à préciser en fonction des thématiques du plan d'actions · Entrées en formation,
Délai de mise en œuvre/calendrier	<p>Contacts et préliminaires - définition calendrier d'action semestre 1 - 2014</p> <p>Mise en œuvre en fonction des projets</p>

CONTRAT AQUITAIN DE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI TERRITORIAL

Projet plan d'actions

TERRITOIRE bassin d'emploi HAGETMAU

Département des Landes

Pays Adour Chalosse Tursan

*Communautés de Communes d'Hagetmau-Communes Unies, du Cap de
Gascogne, des Coteaux et Vallées des Luys, du Tursan et du canton de Mugron*



Historique de la démarche

En l'espace de dix ans, l'industrie de l'ameublement, l'une des deux filières stratégiques du bassin d'Hagetmau avec celle de l'agroalimentaire, a subi de lourdes pertes, les deux plus importantes entreprises de ce secteur (Lonné et Capdevielle) ayant fermé leurs portes en 2010, après une longue succession de restructurations et de réductions d'effectif.

Dès 2007, les acteurs institutionnels (Etat, Conseil régional d'Aquitaine, Conseil général des Landes, Communautés de communes d'Hagetmau, Cap de Gascogne, du Tursan, Coteaux et Vallées de Luys, canton de Mugron) se sont mobilisés, autour du Pays Adour Chalosse Tursan, pour favoriser l'émergence de nouveaux vecteurs de développement économique et d'emplois.

Une mission de prospection exogène a ainsi été lancée en 2009 par le Pays, pour une durée de trois ans, afin de favoriser l'implantation d'entreprises sur le territoire.

Une mission complémentaire, axée sur le développement endogène, a commencé à être déployée en mai 2011. Elle a permis de définir des scénarios porteurs d'emplois et de développement économique pour le territoire, d'élaborer le plan d'actions correspondant, et de faciliter l'animation économique locale indispensable au bon suivi des actions susceptibles d'être engagées.

Concertation et partenariat

Dans le souci d'associer l'ensemble des acteurs économiques du territoire et de répondre aux attentes concrètes des entreprises du territoire, plusieurs groupes de travail ont été constitués :

- Gouvernance
- Gestion prévisionnelle des emplois et compétences territoriales
- Filières Ameublement
- Filières industrie agroalimentaire
- Entrepreneuriat
- Accueil des activités économiques

Ces différents groupes ont eu pour vocation d'associer les parties-prenantes du Pays afin de connaître leurs attentes dans les thématiques évoquées.

Suite à ce travail, un plan stratégique a été présenté et validé en juillet 2012 aux principaux acteurs publics et privés du bassin d'Hagetmau.

Partenaires impliqués dans la démarche :

INSTITUTIONNELS : Europe, Etat (DIRECCTE), Conseil Régional d'Aquitaine, Conseil Général des Landes,

ENTREPRISES ET REPRESENTANTS : Entreprises de l'ameublement, entreprises de l'industrie agroalimentaire, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture, Aquitaine Développement Innovation, Tec Ge Coop, organisation patronale et syndicats de salariés...

PARTENAIRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION : Pôle Emploi, Mission locale, Cap Emploi, OPCA...



Gouvernance et ingénierie

Afin d'associer l'ensemble des partenaires à la démarche CADET et éviter la multiplication des réunions, nous proposons que les instances de gouvernance « CADET » et « Redynamisation économique du bassin d'emploi d'Hagetmau » soient réunies.

La gouvernance de la démarche « Redynamisation économique du bassin d'emploi d'Hagetmau » s'articule autour de trois niveaux :

- Le comité de pilotage
 - Le comité technique
 - Les groupes de travail thématiques
- Le comité de pilotage réunit les élus et techniciens des EPCI, des représentants des partenaires institutionnels (Etat, Conseil Régional, Conseil Général), et Aquitaine Développement Innovation. Cet organe décisionnaire a pour rôle de valider les propositions techniques, de définir les axes de développement et les principes de fonctionnement et d'évaluer les résultats la démarche.

Ce comité se réunit une à deux fois par an. Pour préparer les comités de pilotage et assurer le suivi général de la démarche, un comité technique se réunit deux à trois fois par an. Il regroupe l'ensemble des acteurs économiques et socio-professionnels du territoire : Institutionnels, chambres consulaires, acteurs de l'entrepreneuriat, acteurs de l'emploi et de la formation...

En amont, plusieurs groupes de travail thématiques (GPECT, Entrepreneuriat, ZA et immobilier d'entreprise, Design, Emploi...) se réunissent pour enrichir et développer les réflexions et proposer des actions.

Le Pays coordinateur de la démarche a recruté un chargé de mission dédié à la démarche de redynamisation. Son rôle est de centraliser l'information, de faire du lien entre les partenaires et d'organiser la mise en œuvre des actions.



Sommaire

Axes stratégiques retenus

AXE 1 - Accompagnement des entreprises du territoire

- Action 1.1 Stratégie de développement et GPEC via le recours à des consultants spécialisés
- Action 1.2 Accompagnement en Design d'entreprises du territoire
- Action 1.3 Accès au financement des projets par la mise en relation avec les partenaires institutionnels
- Action 1.4 Repérage et suivi des entreprises à fort potentiels ou en difficulté

AXE 2 – Entrepreneuriat

- Action 2.1 Organisation de rencontre « Filière » et accompagnement des coopérations inter-entreprises
- Action 2.2 Développer le savoir-faire des chefs d'entreprise
- Action 2.3 Soutien aux porteurs de projets innovants ou relevant de l'ESS
- Action 2.4 Communication sur le rôle des partenaires de la création/reprise d'entreprise
- Action 2.5 Renforcement des actions territoriales en matière de cession / reprise d'entreprise

AXE 3 – Accueil des activités économiques

- Action 3.1 Observation de l'offre et de la demande
- Action 3.2 Adhésion au site de promotion de l'offre immobilière et foncière
- Action 3.3 Mise en place d'une stratégie d'accueil des entreprises et définition d'un schéma territorial

AXE 4 – Développement de l'emploi territorial

- Action 4.1 Accompagnement des demandeurs d'emploi
- Action 4.2 Accueil de l'exposition itinérante d'Aquitaine Cap Métier sur les emplois dans la filière agro-alimentaire



AXE 1 - Accompagnement des entreprises industrielles du territoire

La redynamisation du bassin d'emploi d'Hagetmau passe par le développement de l'emploi.

Pour cela, les partenaires réunis au sein du COPIL ont souhaité que les entreprises du territoire puissent être accompagnées dans leur développement, soutenues à différentes étapes de leur vie.

Plusieurs types d'accompagnement ont été souhaités pour répondre le plus largement possible aux besoins des entreprises et les aider à être plus compétitives.



AXE 1 - Accompagnement des entreprises industrielles du territoire

Action validée en Comité de Pilotage PACT 2013 et financée.

Fiche action 1.1

Stratégie de développement et GPEC via le recours à des consultants spécialisés

Objectifs de l'action et résultats attendus
Permettre aux entreprises de se développer en repensant leur stratégie ou en se dotant d'outils pour anticiper la gestion de leurs ressources humaines

Détail de l'action

1. Envoi d'un questionnaire aux entreprises
2. Relances et prises de contact dans les entreprises
3. Rédaction de cahiers des charges avec les entreprises intéressées
4. Marché à bon de commande pour retenir 3 groupements de consultants
5. Sélection du prestataire, en lien avec l'entreprise
6. Accompagnement de 10 à 20 entreprises du territoire dans la définition de stratégies de développement et dans leur Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC) via la mise à disposition de journées de conseil, en fonction des besoins des entreprises

Bénéficiaires

- Entreprises industrielles ou de service à l'industrie
- Entreprises artisanales de production
- Pays Adour Chalosse Tursan (Maître d'ouvrage)
- Comité de pilotage PACT
- Groupe de travail GPECT

Pilotage

- Consultants
- Aquitaine Développement Innovation
- OPCA
- Syndicats
- DIRECCTE
- Conseil régional d'Aquitaine

Partenaires potentiels identifiés

- Consultants
- Aquitaine Développement Innovation
- OPCA
- Syndicats
- DIRECCTE
- Conseil régional d'Aquitaine

Collaborations

- Consultants
- Aquitaine Développement Innovation
- OPCA
- Syndicats
- DIRECCTE
- Conseil régional d'Aquitaine

Financement

Enveloppe GPECT (Etat, Conseil régional d'Aquitaine, entreprises, PACT)

Evaluation

- Nombre d'entreprises accompagnées
- Evolution de l'emploi et du CA dans les entreprises accompagnées

Délai de mise en oeuvre/calendrier

Démarré mi 2013, 4 accompagnements débutés, 8 entreprises en cours de sélection du prestataire fin prévue : mi 2015

AXE 1 - Accompagnement des entreprises industrielles du territoire

Action validée en Comité de Pilotage PACT 2013.

Fiche action 1.2

Accompagnement en Design d'entreprises du territoire

Objectifs de l'action et résultats attendus Accompagner des entreprises dans la prise en compte du Design comme vecteur d'attractivité et de différenciation par rapport à la concurrence dite « à bas coût »

Détail de l'action

1. Repérage d'entreprises potentiellement concernée par le Design
2. Organisation de rencontres visant à déterminer d'éventuels besoins
3. Transmission d'un rapport à l'entreprise
4. Accompagnement des entreprises suivant leurs besoins (sensibilisation, analyse des problématiques, définition de projet, mise en œuvre d'actions, formations)

Bénéficiaires

- Entreprises industrielles ou de services à l'industrie
- Entreprises artisanales de production

Pilotage

- Pays Adour Chalosse Tursan (Maître d'ouvrage)
- Comité de pilotage PACT
- Groupe de travail Design

Partenaires potentiels identifiés

- Ecole de Design des Landes
- Aquitaine Développement Innovation (Design)

Collaborations

- Chambres Consulaires
- DIRECCTE
- Conseil régional d'Aquitaine

Financement

Sans incidence financière (hormis animation économique PACT)

Evaluation

- Nombre de projets accompagnés

Délai de mise en œuvre/calendrier

Démarré mi 2013, 5 accompagnements en entreprise débutés (3 par le biais d'ADI, 2 par l'ESDL)
fin prévue : décembre 2014



AXE 1 - Accompagnement des entreprises industrielles du territoire

Action validée en Comité de Pilotage PACT 2013.

Fiche action 1.3

Accès au financement des projets par la mise en relation avec les partenaires institutionnels

Objectifs de l'action et résultats attendus

Permettre aux entreprises de bénéficier de financements publics pour leur projet

- > investissement
- > recrutement
- > formation

Détail de l'action

1. Information auprès des entreprises sur les possibilités offertes
 2. Rencontre avec les entreprises porteuses de projets et analyse des besoins
 3. Recherches d'informations et échanges avec les partenaires institutionnels
 4. Si besoin, mise en relation avec les partenaires appropriés
- Tous types d'entreprises

Bénéficiaires

Pilotage

- Pays Adour Chalosse Tursan (Maître d'ouvrage)
- Comité de pilotage PACT

Partenaires potentiels identifiés

- DIRECCTE
- Conseil Régional Aquitaine
- Conseil Général Landes
- BPI France

Collaborations

- Chambres Consulaires
- Aquitaine Développement Innovation

Financement

Sans incidence financière (hormis animation économique PACT)

Evaluation

- Nombre d'entreprises ayant reçu des informations

Délai de mise en œuvre/calendrier

Démarré fin 2012, informations apportées à environ 25 entreprises et organisation de 4 « tours de table »
fin prévue : décembre 2014

AXE 1 - Accompagnement des entreprises industrielles du territoire

Action validée en Comité de Pilotage PACT 2013.

Fiche action 1.4	Repérage et suivi des entreprises à fort potentiel ou en difficulté
Objectifs de l'action et résultats attendus	<p>Soutenir les entreprises en développement ou en difficulté</p> <ul style="list-style-type: none"> > développement > compétitivité > emplois et formations
Détail de l'action	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identification d'entreprises prévoyant un développement à court-terme ou en récession et de projets ESS 2. Rencontre avec les entreprises/porteurs de projet et identification des problématiques 3. Accompagnement en lien avec les partenaires adéquats
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprises industrielles • Entreprises artisanales de production
Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> • Pays Adour Chalosse Tursan (Maître d'ouvrage) • Comité de pilotage PACT
Partenaires potentiels identifiés	<ul style="list-style-type: none"> • DIRECCTE • Conseil Régional Aquitaine • Conseil Général Landes • Chambres Consulaires • Aquitaine Développement Innovation
Financement	Sans incidence financière (hormis animation économique PACT)
Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises soutenues • Nombre d'emplois créés ou préservés
Délai de mise en œuvre/calendrier	Démarré mi 2013, fin prévue : décembre 2014



AXE 2 - Entrepreneuriat

En soutenant l'entrepreneuriat, le but du Pays est de favoriser la création ou la reprise d'entreprises et de soutenir le développement de projets de collaboration entre différentes structures du territoire.

Les groupes de travail ont permis d'apprécier la volonté des différents acteurs économiques du territoire de travailler ensemble au développement du bassin d'emploi; le Pays accompagne ce travail collectif pour rendre plus efficaces les actions des uns et des autres.

AXE 2 - Entrepreneuriat

Action validée en Comité de Pilotage PACT 2013 et financée.

Fiche action 2.1

Organisation de rencontre « Filière » et accompagnement des coopérations inter-entreprises

Objectifs de l'action et résultats attendus

Développer du lien entre les dirigeants d'entreprise
Soutenir le développement de projets collaboratifs afin de renforcer le tissu local d'entreprises (mutualisation de moyens, de ressources, de services...)

Détail de l'action

1. Envoi d'une proposition d'accompagnement, par courrier et échanges avec les entreprises
2. Identification de besoins via des rencontres de dirigeants d'entreprise par secteur d'activité
3. Proposition d'intervention par des professionnels / formateurs: étude de la viabilité du projet et accompagnement dans la formalisation du partenariat

Bénéficiaires

- Entreprises industrielles ou de service à l'industrie
- Entreprises artisanales de production

Pilotage

- Pays Adour Chalosse Tursan (Maître d'ouvrage)
- Comité de pilotage PACT

Partenaires potentiels identifiés

- Consultants
- Chambres consulaires

Collaborations

- Aquitaine Développement Innovation
- EPCI

Financement

Enveloppe GPECT (Etat, Conseil régional d'Aquitaine, entreprises, PACT)

Evaluation

- Nombre de rencontres organisées
- Nombre de projets de coopération accompagnés

Délai de mise en œuvre/calendrier

Rencontre "filiale" organisée en amont de la démarche
Proposition d'intervention adressée aux entreprises en mai 2013, en attente de sollicitations d'entreprises
Fin prévue : fin 2014

AXE 2 - Entrepreneuriat

Action validée en Comité de Pilotage PACT 2013 et financée.

Fiche action 2.2	
Développement du savoir-faire des chefs d'entreprises : formation et information	
Objectifs de l'action et résultats attendus	Former les dirigeants d'entreprise en fonction de leur besoins, pour améliorer leur efficacité et permettre le développement de leurs entreprises
Détail de l'action	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identification de besoins via les échanges avec les dirigeants, les accompagnements dans le cadre de la GPECT ou les rencontres des clubs d'entreprise 2. Organisation de formations à destination des chefs d'entreprises, d'ateliers collectifs sur des thématiques plébiscitées et mise à disposition d'intervenants pour les clubs d'entreprise du territoire
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprises industrielles ou de service à l'industrie • Entreprises artisanales de production
Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> • Pays Adour Chalosse Tursan (Maître d'ouvrage) • Comité de pilotage PACT • Groupe de travail GPECT
Partenaires potentiels identifiés	<ul style="list-style-type: none"> • Consultants / formateurs • Chambres consulaires
Collaborations	<ul style="list-style-type: none"> • Aquitaine Développement Innovation • OPCA • EPCI
Financement	Enveloppe GPECT (Etat, Conseil régional d'Aquitaine, PACT)
Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de sessions de formation / information organisées
Délai de mise en œuvre/calendrier	Organisation prévue de réunions d'information sur l'éco-taxe Mobilier et la formation professionnelle (OPCALIA & AGEFOS PME) Fin prévue : fin 2014

AXE 2 - Entrepreneuriat

Action validée en Comité de Pilotage PACT 2013.

Fiche action 2.3

Soutien aux porteurs de projets innovants ou relevant de l'Economie Sociale et Solidaire

Objectifs de l'action et résultats attendus

Favoriser l'émergence d'entreprises nouvelles en accompagnant les projets structurants et novateurs pour le territoire

Détail de l'action

1. Repérage projets innovants ayant un impact potentiellement positif sur l'économie et l'emploi du territoire
2. Accompagnement des entreprises dans leur projet de développement notamment via la recherche de financements publics et la mise en relation avec les partenaires

Bénéficiaires

Porteurs de projets innovant ou relevant de l'ESS

Pilotage

- Pays Adour Chalosse Tursan (Maître d'ouvrage)
- Comité de pilotage PACT

Partenaires potentiels identifiés

- Chambres consulaires
- Aquitaine Développement Innovation

Collaborations

- DIRECCTE
- Conseil Régional d'Aquitaine
- EPCI

Financement

Sans incidence financière (hormis animation économique PACT)

Evaluation

- Nombre de projet soutenus / accompagnés
- Nombre de projet aboutis

Délai de mise en oeuvre/calendrier

Accompagnement en cours de projet relevant de l'ESS (Tiers lieux, Fab Lab, SCIC) et de porteurs de projet d'entreprises innovantes

AXE 2 - Entrepreneuriat

Action validée en Comité de Pilotage PACT 2013.

Fiche action 2.4

Communication sur le rôle des partenaires de la création/reprise d'entreprise

Objectifs de l'action et résultats attendus

Favoriser la création / reprise d'entreprise en faisant connaître le rôle des acteurs de l'entrepreneuriat aux prescripteurs
> diffusion d'un document « Panorama des acteurs » et présentation des acteurs aux techniciens des EPCI et autres prescripteurs

Détail de l'action

1. En lien avec les acteurs de l'entrepreneuriat, rédaction d'une plaquette
2. Diffusion du document auprès des prescripteurs
3. Organisation de réunions d'information pour présenter en détail le rôle des partenaires

Bénéficiaires

- Prescripteurs (comptables, notaires, banquiers...)
- Elus et techniciens d'EPCI

Pilotage

- Pays Adour Chalosse Tursan (Maître d'ouvrage)
- Comité de pilotage PACT
- Groupe de travail Entrepreneuriat

Partenaires potentiels identifiés

- Consultants / formateurs
- Chambres consulaires

Collaborations

- Aquitaine Développement Innovation
- Conseil Régional d'Aquitaine
- Initiatives Landes, ADIE, Adour Entreprendre...

Financement

Sans incidence financière (hormis animation économique PACT)

Evaluation

- Nombre de prescripteurs informés
- Nombre de rencontres organisées

Délai de mise en oeuvre/calendrier

Validation du document en cours, diffusion aux prescripteurs fin 2013

AXE 2 - Entrepreneuriat

Action en cours de définition via le groupe de travail Entrepreneuriat

Fiche action 2.5

Renforcement des actions territoriales en matière de cession / reprise d'entreprise

Objectifs de l'action et résultats attendus

Assurer le maintien du tissu d'entreprises dont le dirigeant est proche de la retraite

- > Structurer un écosystème local propice à la reprise/cession d'entreprise « pérenne », en matière d'information, de formation et d'accompagnement
- > Favoriser la mise en relation cédant-repreneur

Détail de l'action

- 1- Réalisation d'une cartographie des entreprises dont le dirigeant est proche de la retraite, afin d'engager en suivant un processus proactif d'accompagnement, collectif et/ou individuel sur des cibles spécifiques (métier, taille d'entreprise, ...)
- 2- Mise en place d'indicateurs de suivi et analyse statistique de la situation du territoire
- 3- Définition des enjeux en matière de cession / reprise d'entreprise
- 4- Proposition d'actions spécifiques au territoire en fonction des enjeux identifiés

Bénéficiaires

- Porteurs d'un projet de reprise
- Dirigeants d'entreprises à transmettre

Pilotage

- Pays Adour Chalosse Tursan et Conseil Régional d'Aquitaine
- Comité de pilotage PACT
- Groupe de travail Entrepreneuriat

Partenaires potentiels identifiés

- Chambres consulaires

Collaborations

- Aquitaine Développement Innovation
- BGE Tec Ge Coop

Financement

A définir

Evaluation

- Nombre de reprises accompagnées

Délai de mise en oeuvre/calendrier

Cartographie réalisée, analyse des enjeux et définition d'un programme d'action prévue pour novembre 2013

AXE 3 - Accueil des activités économiques

L'étude menée par le Pays en 2011 sur l'immobilier et le foncier d'entreprise faisait apparaître un certain manque de cohérence entre les projets des EPCI.

Afin de bien appréhender les besoins des futures entreprises et de structurer collectivement une démarche, les EPCI ont accepté de travailler ensemble sur cette thématique.

AXE 3 - Accueil des activités économiques

Action validée en Comité de Pilotage PACT 2013 et financée.

Fiche action 3.1

Observation de l'offre et de la demande

Objectifs de l'action et résultats attendus
Créer les conditions économiques favorables pour le développement des activités existantes et créer l'environnement adéquat à l'intégration de nouveaux acteurs économiques
> Connaître les besoins des entreprises et les disponibilités foncière et immobilière du territoire

Détail de l'action

1. Réalisation d'une étude par le cabinet Katalyse sur le foncier et l'immobilier d'entreprise du bassin d'emploi

2. Actualisation des données avec les techniciens des EPCI

Bénéficiaires

- EPCI
- Entreprises

Pilotage

- Pays Adour Chalosse Tursan (Maître d'ouvrage)
- Comité de pilotage PACT
- Groupe de travail "ZA et immobilier d'entreprise"

Partenaires potentiels identifiés

- EPCI

Collaborations

- Aquitaine Développement Innovation
- SATEL
- ADACL

Financement Evaluation

Etat, Conseil régional d'Aquitaine, Conseil général des Landes, PACT

Délai de mise en œuvre/calendrier

Données à actualiser au fil du temps

AXE 3 - Accueil des activités économiques

Action validée en Comité de Pilotage PACT 2013 et financée.

Fiche action 3.2

Adhésion au site de promotion de l'offre immobilière et foncière www.landes-immo-entreprise.fr

Objectifs de l'action et résultats attendus

Créer les conditions économiques favorables pour le développement des activités existantes et créer l'environnement adéquat à l'intégration de nouveaux acteurs économiques
> Rendre visible l'offre immobilière et foncière des collectivités du Pays

Détail de l'action

1. Recensement de l'offre
2. Adhésion au site
3. Organisation d'une formation à destination des techniciens d'EPCI
4. Mise en ligne des données et suivi

Bénéficiaires

- Entreprises et porteurs de projets
- EPCI

Pilotage

- Pays Adour Chalosse Tursan (Maître d'ouvrage)
- Comité de pilotage PACT
- Groupe de travail "ZA et immobilier d'entreprise"

Partenaires potentiels identifiés

- CCI des Landes
- EPCI

Collaboration

- Aquitaine Développement Innovation

Financement

Cout de 1000€/an, inclus dans le plan de financement Animation économique

Evaluation

- Nombre d'annonces publiées
- Nombre d'implantation liées au site

Délai de mise en œuvre/calendrier

Convention signée par les 9 Présidents, formation réalisée, mise en ligne des annonces en cours

AXE 3 - Accueil des activités économiques

Action validée en Comité de Pilotage PACT 2013 .

Fiche action 3.3

Mise en place d'une stratégie d'accueil des entreprises et définition d'un schéma territorial

Objectifs de l'action et résultats attendus

Créer les conditions économiques favorables pour le développement des activités existantes et créer l'environnement adéquat à l'intégration de nouveaux acteurs économiques

> Définir une stratégie collective en matière d'offre foncière et d'immobilier d'entreprise et développer la coopération entre territoires sur cette thématique

Détail de l'action

1. Recensement de l'offre et des projets
2. Echanges avec les élus sur les priorités des EPCI
3. Réflexion avec la SATEL et l'ADACL sur l'organisation de la coopération territoriale
4. Définition d'une stratégie et d'un schéma territorial d'accueil des activités économiques

Bénéficiaires

- Entreprises et porteurs de projets
- EPCI

Pilotage

- Pays Adour Chalosse Tursan (Maître d'ouvrage)
- Comité de pilotage PACT
- Groupe de travail "ZA et immobilier d'entreprise"

Partenaires potentiels identifiés

- EPCI
- ADAACL & SATEL

Collaborations

- Aquitaine Développement Innovation
- Conseil Régional d'Aquitaine
- Conseil Général des Landes

Financement

A définir

Evaluation

- Réalisation d'une stratégie en commun
- Mise en place d'une organisation de travail collaborative

Délai de mise en œuvre/calendrier

1ère rencontre organisée en octobre 2013

2014 : Propositions de travail collaboratif et définition des besoins prioritaires (foncier et immobilier)



AXE 4 - Développement de l'emploi territorial

Suite aux disparitions d'emploi sur le bassin d'Hagetmau, de nombreuses personnes sont aujourd'hui encore en situation de précarité.

Parallèlement à cela, de nombreux employeurs peinent à recruter de la main d'œuvre notamment dans le secteur de l'industrie agro-alimentaire (IAA).

Les élus du Pays ont donc souhaité que soient mises en œuvre des actions visant à soutenir les publics en grande difficulté, en les remobilisant et en tentant de lever les "freins à l'emploi", ainsi qu'une opération de communication autour des métiers de l'IAA, pour revaloriser les métiers de ce secteur.

AXE 4 - Développement de l'emploi territorial

Action validée en Comité de Pilotage PACT 2013 et financée.

Fiche action 4.1

Accompagnement des demandeurs d'emploi en grande difficulté

Objectifs de l'action et résultats attendus

Aider les personnes en difficulté dans leur réinsertion socio-professionnelle

Accompagnement des demandeurs d'emploi longue durée (public RSA, ASS ou sans indemnisation) par l'AFPA transition

Détail de l'action

1. Echanges avec les partenaires de l'emploi sur le public prioritaire et la méthodologie à mettre en oeuvre
2. Mobilisation des demandeurs d'emploi en lien avec Pole Emploi et le Conseil Général des Landes
3. Recherche de solutions d'emploi /formation en lien avec les employeurs du bassin, promotion des contrats aidés et mobilisations des collectivités locales
4. Accompagnements individuels et collectifs des personnes engagées dans la démarche

Bénéficiaires

- Demandeurs d'emploi longue durée (public RSA, ASS ou sans indemnisation)
- Employeurs du bassin d'emploi

Pilotage

- Pays Adour Chalosse Tursan (Maître d'ouvrage)
- Comité de pilotage PACT
- Groupe de travail Emploi

Partenaires potentiels identifiés

- AFPA transition
- DIRECCTE

Collaborations

- Pôle Emploi
- Mission locale
- Cap Emploi
- Aquitaine Développement Innovation
- Conseil Régional d'Aquitaine
- Conseil Général des Landes

Financement

DIRECCTE Aquitaine (Journée d'appui au SPE)

Evaluation

- Nombre de personnes accompagnées
- Nombre de personnes ayant trouvé une solution en termes d'emploi / formation

Délai de mise en oeuvre/calendrier

Accompagnement débuté en septembre 2013 pour une durée d'environ 6 mois

AXE 4 - Développement de l'emploi territorial

Action validée en Comité de Pilotage PACT 2013.

Fiche action 4.2

Valorisation des emplois dans la filière agro-alimentaire

Objectifs de l'action et résultats attendus
Faire évoluer l'image des métiers de l'industrie agroalimentaire afin de faciliter les recrutements dans ce secteur

- > Organisation de la venue de l'exposition d'Aquitaine Cap Métier sur le territoire
- > Dynamique collective avec les industrielles de la filière et les acteurs de l'emploi

Détail de l'action
1. Echange avec les organisateurs de l'exposition sur les conditions d'accueil et mobilisation des partenaires

2. Recherche d'un local adapté à la venue de l'exposition

3. Organisation de réunions avec l'ensemble des acteurs notamment ceux de l'emploi / formation et les industriels du secteur

4. Accueil et animation de l'exposition, organisation de visites dans les entreprises

Bénéficiaires

- Prescripteurs (comptables, notaires, banquiers...)
- Elus et techniciens d'EPCI

Pilotage

- Pays Adour Chalosse Tursan (Maître d'ouvrage)
- Comité de pilotage PACT
- Groupe de travail Emploi

Partenaires potentiels identifiés

- Aquitaine Cap Métiers
- Chambres consulaires
- Industries agro-alimentaires

Collaborations

- Aquitaine Développement Innovation
- Conseil Régional d'Aquitaine
- Pole emploi, Mission locale, Cap emploi...
- Centres de formation

Financement

A définir

Evaluation

- Nombre de participants
- Nombre d'embauche ou d'EMT

Délai de mise en œuvre/calendrier

Recherche d'un local en cours

Pistes de réflexion

Le CADET doit également permettre d'initier des réflexions prospectives sur des thématiques transverses de nature à impacter le développement de l'économie et de l'emploi du territoire sur le moyen terme.

Thématiques susceptibles d'être étudiées

- **Observation économique du territoire dans le cadre du SCoT**, en partenariat avec l'ADACL Le SCoT Adour Chalosse Tursan est en cours d'élaboration. Une fois qu'il sera opérationnel, afin de l'évaluer, il pourrait être opportun de mettre en place un observatoire économique qui pourrait s'intéresser, entre autres, aux déplacements professionnels, à l'emploi, à la formation...
- **L'économie sociale et solidaire**
L'ESS représente près de 10 % des emplois en France. Sur le bassin d'emploi d'Hagetmau, un travail doit être mené pour soutenir son développement et la professionnalisation de ses acteurs
- **Les circuits courts alimentaires**
Territoire agricole, le Pays pourrait s'engager dans une démarche de développement des circuits courts afin de répondre aux attentes des consommateurs et de valoriser les savoir-faire locaux.
- **La production d'énergie et les éco-matériaux**
Le Pays a initié une démarche de développement des massifs forestiers en vue d'une utilisation pour de la production énergétique. Cette démarche pourrait être renforcée par un travail sur les utilisations alternatives des ressources forestières et agricoles.

CONTRAT AQUITAIN DE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI TERRITORIAL

Projet plan d'actions

TERRITOIRE OLRON - HAUT BEARN *Département des Pyrénées-Atlantiques*

Communauté de communes du Piémont Oloronais
Communauté de communes Vallée d'Aspe
Communauté de communes Vallée d'Ossau
Communauté de communes Vallée de Barétous
Communauté de communes Vallée de Josbaig



Rappel des objectifs

DYNAMISER et OPTIMISER les dispositifs publics dans le domaine du développement économique, de la formation et de l'emploi.

- Un **diagnostic exhaustif** du territoire
- un portefeuille d'**axes de développement**
- une **analyse** et une **validation** des axes d'amélioration
- un **plan d'actions** incorporant les acteurs, les actions et les étapes clés
- une **coordination** des actions développées sur le terrain
- une analyse de l'**efficience** et de l'**efficacité** des axes développés



AXE 1 - Accompagnement des entreprises industrielles du territoire

Le territoire d'Oloron Haut-Béarn a une tradition industrielle forte et dispose d'un tissu varié d'entreprises souvent très compétitives sur leur marché

<i>Objectifs et résultats attendus</i>	Soutenir les entreprises industrielles (innovation - export - formation professionnelle) Sous-traitance locale
<i>Détails</i>	Projets des entreprises stratégiques - Potentiel de développement Rencontre annuelle évaluation / Diagnostics stratégiques aux entreprises Entreprises en difficultés / Innovation en Aquitaine / "L'Usine du Futur"
<i>Bénéficiaires</i>	Entreprises industrielles / Entreprises artisanales de production
<i>Pilotage</i>	COPIL CADET
<i>Partenaires potentiels identifiés et collaborations</i>	Conseil régional / Aquitaine Développement Innovation / Chambres consulaires UIMM (section) / OPCA / Pôle Emploi / Mission locale / Maison de l'emploi / Services de l'état
<i>Financement</i>	Principalement dispositifs de droit commun de la Région et du Département / BPI
<i>Evaluation</i>	Nombre de projets accompagnés / Evolution de l'emploi des entreprises accompagnées Contacts entreprises ADI + CADET = 4 ^{ème} trimestre 2013
<i>Mise en œuvre calendrier</i>	Diagnostics + Actions = 1 ^{er} semestre 2014 Groupe de travail d'Axe (GTA) : 06/01/2014 - 10/02/2014 - 17/03/2014 Comité Technique (CT) : 17/02/2014 Comité Suivi : 19/03/2014 Comité de Pilotage (CoPil) : 14/05/2014

à valider



AXE 2 - Entrepreneuriat

Un peu en retard en matière de création d'entreprises, et également concerné par la question stratégique de la transmission d'entreprises, compte tenu de la démographie de beaucoup de chefs d'entreprises, le territoire doit pouvoir disposer d'une organisation proactive sur ces deux thématiques. Le CADET doit permettre de jeter les bases d'une ingénierie locale destinée à pérenniser et renouveler le tissu économique.

<i>Objectifs et résultats attendus</i>	Coopération / Pérennisation des entreprises créées / Promotion Dirigeant - Retraite / Relation cédant-repreneur
<i>Détails</i>	Comité technique / Cartographie / Information / Parcours du porteur de projet (Créateur - repreneur - reprise des salariés) / Tutorat / Structures d'hébergement / Evénements (journées d'animation, concours...) / Formation initiale
<i>Bénéficiaires</i>	Porteurs d'un projet de création / Porteurs d'un projet de reprise Salariés candidats à la reprise de leur entreprise
<i>Pilotage</i>	CCPO et Conseil régional
<i>Partenaires potentiels identifiés et collaborations</i>	CCI / Réseau Entreprendre / Communautés des Communes / BPI France / URSCOP / ADIE
<i>Financement</i>	Dispositifs spécifiques, CRA notamment
<i>Evaluation</i>	Evolution du nombre de créations d'entreprise accompagnées Evolution du nombre de transmissions d'entreprise accompagnées
<i>Mise en œuvre calendrier</i>	Contacts entreprises par CRA + CCI + CADET = 1 ^{er} trimestre 2014 Plan d'actions = 2 ^{ème} trimestre 2014 Groupe de travail d'Axe (GTA) : 08/01/2014 - 19/02/2014 - 19/03/2014 Comité Technique (CT) : 19/02/2014 Comité Suivi : 19/03/2014 Comité de Pilotage (CoPil) : 14/05/2014



AXE 3 - Accueil des activités économiques

La vitalité économique et l'attractivité du territoire supposent une offre adaptée pour l'accueil, le maintien, et le développement des activités économiques

<i>Objectifs et résultats attendus</i>	Conditions économiques favorables pour le développement des activités existantes et créer l'environnement adéquat à l'intégration de nouveaux acteurs économiques
<i>Détails</i>	Offre foncière à vocation économique Schéma cohérent du territoire d'accueil des activités économiques Audit qualitatif des parcs d'activité (animations - offre immobilière - attractivité - pépinières) Offre de services pour l'ingénierie juridico-financière de programmes immobiliers complexes Les entreprises présentes sur le territoire ou souhaitant s'y installer
<i>Bénéficiaires</i>	COFIL CADET
<i>Pilotage</i>	
<i>Partenaires potentiels identifiés et collaborations</i>	Les 5 CDC du Haut-Béarn / CCI / CG64 / Caisse des Dépôts
<i>Financement</i>	Conseil régional Conseil général
<i>Evaluation</i>	Evolution de la capacité d'accueil d'entreprises Evolution de l'organisation de l'accueil et de l'accompagnement d'entrepreneurs Nombre d'entreprises et mouvements (extensions / arrivées / départs)
<i>Mise en œuvre calendrier</i>	Contacts + inventaire des disponibilités = 1 ^{er} trimestre 2014 Pépinière d'entreprises = 1 ^{er} semestre 2014 Plan de communication - Plan d'action = 2 ^{ème} semestre 2014 Groupe de travail d'Axe (GTA) : 14/01/2014 - 25/02/2014 - 25/03/2014 Comité Technique (CT) : 18/03/2014 Comité Suivi : 19/03/2014 Comité de Pilotage (CoPil) : 14/05/2014

à valider



AXE 4 - Orientation - Formation - Emploi

Objectifs et résultats attendus	<p>Mobilisation de l'ensemble des outils de GPEC, orientation, formation</p> <p>Valorisation des métiers du territoire</p> <p>Sécurisation des parcours professionnels des actifs</p> <p>Accompagnement du développement des entreprises en matière de ressources humaines</p> <p>Cartographie du territoire : mieux faire connaître le tissu économique aux acteurs de l'information, de l'orientation, de la formation et de l'emploi pour faciliter la présentation des métiers du territoire, la recherche de stages en entreprise et d'emploi</p>
Détails	<p><i>Sécurisation des parcours professionnels des actifs du territoire : développement d'un Passeport local de compétences favorisant l'employabilité et l'évolution professionnelle des actifs du territoire</i></p> <p>Accompagnement des entreprises sous traitants sur le volet Emploi et Compétences</p> <p><i>Valorisation des Métiers : information des professionnels, des jeunes et de leurs parents, mais aussi des demandeurs d'emploi sur les opportunités locales d'emploi dans les entreprises industrielles – création d'un outil de partage et de diffusion d'information</i></p>
Bénéficiaires	<p>Lycéens et collégiens / Demandeurs d'emploi / Salariés d'entreprises / Entreprises industrielles</p>
Pilotage	<p>Conseil régional</p>
Partenaires potentiels identifiés et collaborations	<p>Etat / CG64 / Maison de l'Emploi / Lycées (Jules Supervielle et Guynemer) / C.I.O. / OPCA / Organismes de formation / Pôle Emploi / Mission locale / Cap Emploi / Communautés de communes / Partenaires sociaux / Collèges</p>
Financement	<p>Conseil régional / OPCA / Etat</p>
Evaluation	<p>Indicateur à déterminer sur chaque item du plan d'actions</p> <p>Evolution du taux d'activité / de chômage</p>
Mise en œuvre calendrier	<p>Contacts partenaires + inventaire des dispositifs = 1^{er} trimestre 2014</p> <p>Plan de communication - Plan d'action = 1^{er} semestre 2014</p> <p>Groupe de travail d'Axe (GTA) : 16/01/2014 - 27/02/2014 - 27/03/2014</p> <p>Comité Technique (CT) : 20/03/2014</p>



AXE COMPLEMENTAIRE - Thématiques transverses

Initialisation de démarches prospectives sur des thématiques transverses de nature à impacter le développement de l'économie et de l'emploi sur le moyen terme. Cette démarche doit être un catalyseur de ressources permettant, par une réflexion collective, une anticipation et une analyse sur la diversification des activités économiques du territoire

<i>Objectifs et résultats attendus</i>	Réflexion collective Déploiement d'activités diversifiées Possibilité de déploiement
<i>Détails</i>	Filière bois - Filière autour de l'eau et de ses applications - NTIC - Filière agro-alimentaire hors Lindt - Tourisme territorial - Le territoire à énergie positive - Economie sociale et solidaire - Economie circulaire Entreprises industrielles / Entreprises artisanales de production / Porteurs de projet / Associations Conseil régional
<i>Bénéficiaires</i>	Communautés des Communes / CG64 / Caisse des Dépôts / APESA / Chambres consulaires IUMM / BPI / Services de l'Etat / ADI / Tissu associatif
<i>Pilotage</i>	Principalement dispositifs de droit commun de la Région et du Département
<i>Partenaires potentiels identifiés et collaborations</i>	Nombre de projets accompagnés Evolution de l'emploi des entreprises accompagnées
<i>Financement</i>	Inventaire des projets + contacts partenaires = 1 ^{er} semestre 2014 Plan de communication - Plan d'action = 2 ^{ème} semestre 2014
<i>Evaluation</i>	
<i>Mise en œuvre calendrier</i>	